

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Inauguration officielle de la route principale H10- Evitement de Corcelles

Ouverture au trafic lundi 14 juillet 2008

La chancellerie d'Etat communique:

L'évitement de Corcelles par la H10 a été inauguré officiellement vendredi 27 juin 2008, en présence notamment du conseiller d'Etat Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire, de l'autorité communale de Corcelles-Cormondrèche et du Service des ponts et chaussées, qui ont coupé le ruban symbolique. L'ouverture au trafic aura lieu lundi 14 juillet 2008. Ce nouvel aménagement permet de décharger le Vieux-Bourg de Corcelles du trafic de transit en améliorant sa sécurité et sa fluidité.

Les travaux principaux ont débuté en août 2002 et ont duré environ six ans. Le coût global de construction de ce tracé s'élève à environ 65 millions de francs, dont environ 38 millions seront à charge de la Confédération.

Données chiffrées

L'évitement de Corcelles, d'une longueur de 1,34 km au total, y compris les adaptations de la H10 à chaque extrémité, comprend les éléments suivants:

- ➤ la tranchée couverte de 585 m de longueur, se prolongeant de chaque côté par deux trémies (tronçons à ciel ouvert) de 500 m de long à l'ouest et de 170 m de long à l'est;
- ➤ Deux voies d'une largeur de 3,875 m chacune dans sa partie couverte et trois voies de 3,50 m chacune à l'approche des carrefours-giratoires, augmentant la capacité de stockage de véhicules dans les parties à ciel ouvert. Pour des raisons de sécurité, la chaussée est bordée de chaque côté d'un marche-pied de 1,20 m de largeur; pour ces mêmes raisons, des niches SOS et des sorties de secours sont disposées à intervalle régulier dans la partie couverte;
- ➢ le carrefour-giratoire de la Chapelle de 35 m de diamètre à l'extrémité ouest de l'évitement, permettant le raccord de la H10 au réseau existant côté Val-de-Travers:
- ➤ le carrefour-giratoire de la Pharmacie à l'extrémité est de l'évitement, permettant le raccord de la H10 au réseau existant côté Peseux par la construction d'un double giratoire, l'un de 34 m de diamètre et l'autre de 21 m pour un écoulement plus fluide de la circulation.

Pour de plus amples renseignements:

Yves-Alain Meister, ingénieur chef de l'Office des routes cantonales au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 57 25.

Neuchâtel, le 27 juin 2008